SOCIÉTÉ FRENCH PROPERTIES MANAGEMENT - LES CLONES FRAUDULEUX

Categories: Epargne, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Nous avons constaté que ce groupe financier a été victime d'une usurpation d'identité d'un grand nombre de sociétés intégrées dans son périmètre. Devant la situation, nous créons une page centralisatrice des sites frauduleux déjà identifiés. Elle a mis en ligne un communiqué par site pour informer les consommateurs.

Vous trouverez ci-dessous les informations sur les enquêtes déjà en ligne ainsi que le site non encore enquêtés. Un article sera ouvert pour chaque nouveau site.

Nous publions une partie du communiqué d'un des sites. Le contenu est identique pour chaque site à l'exception du nom visé par l'alerte. Le lien contenant le texte complet est mis pour chaque site.

65-67 CE PROPCO ALERTE : USURPATION D'IDENTITE / ESCROQUERIE

Attention / Très important

La société 65-67 CE PROPCO, Siret 442 576 203 RCS Paris est victime d'usurpation d'identité

65-67 CE PROPCO
23, rue François 1er 75008 Paris
Tel: 01 40 70 16 87
Email: contact@fpm-65-67-ce-propco.fr

*L'identité de la société **French Properties Management**, celle de son gérant (Monsieur **Gilles de Boissieu**) et celle des sociétés de son groupe listées ci-dessous (et notamment : la société **65-67 CE Propco**, la société **Provence 110**, la société **Frégate Rennes**, la société **Galaxie Vendôme** et la société **Concorde** et la société **Kendal Rivoli**) sont utilisées par les auteurs de manœuvres illicites susceptibles de constituer des faits d'usurpation d'identité et/ou d'escroquerie et/ou de faux et usage et/ou d'abus de confiance.*

A la fin de chaque communiqué, il est indiqué la liste des sociétés appartenant au groupe.

Les sites internet

Le site ilead-hoche.com

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-ilead-hoche-com/

Le site galaxie-vendome.com

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-galaxie-vendome-com/

Le site fregate-rennes.com

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-fregate-rennes-com/

Le site kendal--rivoli.com

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-kendal-rivoli-com/

Le site nlb-commerces.com

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-nlb-commerces-com/

Le site lys-champselysees.com

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-lys-champselysees-com/

Le site eldom-opera.com

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-eldom-opera-com/

Le site icityneo.com -

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-icityneo-com/

Il ,s'agit d'un clone frauduleux de la société PROVENCE 110

Le site groupe-concorde.com

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-groupe-concorde-com/

Le site 65-67-ce-propco

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-propco-immo-com/

Autres informations

Le groupe French Properties Management gère de nombreuses sociétés. Nous n'avons à la date de création de cet article pas identifié de sites frauduleux pour certaines d'entre-elles. L'ensemble des sociétés sont cités dans le communiqué de la société. Cela ne veut pas dire qu'ils n'existent pas... Il s'agit notamment de :

- MIRAMAR IMMOBILIER
- PROVENCE HOLDING
- LYS REPUBLIQUE 34
- CRETEIL PASCAL
- AZOLLA FINANCE
- 49-53 CE SAS
- 29-33 CE PROPCO
- SCI NLB COMMERCES
- SCI MCE 42
- SNC CITEFI
- ALYSSUM
- 65-67 CE TOPCO
- SNC DU 52 RUE D'ANJOU
- SCI NLB BUREAUX
- LYS VENDOME
- DAMIAN ELYSEES
- BALINA
- 53 CE HOLDING
- 65-67 CE HOLDING

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation financière de 50 € aux frais de ces actions. vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.